
Compte- rendu du Conseil Municipal

Vendredi 29 novembre 2019

Présents : Romuald MOLINIÉ, François OUVRARD, Daniel PARDES, Edith BOUR, Florent GARRIGUES, Magali GIBAULT, Sylvain LARTIGUE, Guy DECAS, Martine HAMON et Jean-François PARDES

Excusés :

Procuration :

Secrétaire de séance : Florent GARRIGUES

Ouverture de la séance : 18h35

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu de séance de conseil municipal du 18 octobre 2019**
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **PLU i : «2è débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Grand Cahors»**
PV ci-annexé

- **SIFA et SIVU** : désignation de délégués
Martine HAMON est désignée délégué au SIFA.
Florent GARRIGUES est désigné délégué au SIVU.

- **Personnel** : Remplacement Adjoint Technique en charge de l'entretien des locaux
Point d'information sur le départ éventuel de l'adjoint technique en charge de l'entretien des locaux afin de s'organiser.

- **Accessibilité** : Présentation du pré-diagnostic
M. le maire présente le pré-diagnostic. La création ou le rattachement à une commission s'avère nécessaire afin de répondre au mieux aux différentes attentes.

➤ **CAGC Transfert EAU/Assainissement** : Convention de mise à disposition de l'agent
Le conseil vote à l'unanimité la signature d'une convention de 300 heures de l'agent communal ainsi que le transfert de la compétence au grand CAHORS.

➤ **FDEL** : Compétence Eclairage Public
Après information par M. le Maire, une étude sera demandée à la FDEL pour l'entretien et la compétence éclairage Public.

➤ **Questions diverses**

❖ **Demande de mise à disposition d'un local communal**

Une analyse d'un copartage du local situé sous le logement Conduché est demandée.

❖ **Taillage au mas de Guinet**

Pour des raisons évidentes de sécurité une demande de taillage des bambous à M. et Mme COITOUX leur sera adressée par courrier

❖ **Stationnement gênant véhicule**

M. François OUVARD informe le Conseil de l'entretien téléphonique avec le propriétaire du véhicule concerné et propose l'attente du délai convenu avec celui-ci avant de poursuivre la procédure.

Fin de séance à 20h20

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil